

LE DOMAINE DU VERGIER A GESTEL

Guy Le Mouel

(Compte-rendu de la sortie du dimanche 24 novembre 2013)

Quelques mots sur la commune et la paroisse de Gestel

Gestel est géographiquement un très petit territoire (+/- 620 ha), presque quatre fois moins étendu que ses communes limitrophes de Pont-Scorff, Quéven et Rédéné, mais presque aussi peuplée (en 2010) que Rédéné et Pont-Scorff. La densité de la population de Gestel est ainsi de 415 hab./km² (Morbihan : 106, Quéven : 368, Rédéné : 116, Pont-Scorff : 137).

Gestel faisait partie, à sa naissance, de la grande paroisse de Ploemeur.

Quéven et Bihouée furent d'abord démembrées de Ploemeur et érigées en paroisse. La trêve de Gestel était alors rattachée à la paroisse de Quéven-Bihouée.

En 1387, Gestel fut détachée de Quéven et réunie à Bihouée, avec qui elles constituèrent une nouvelle paroisse unique.

Au XV^{ème} siècle, Gestel fut à nouveau séparée de Bihouée et rattachée à la paroisse de Lesbin/Pont-Scorff cette fois, dont elle devint une trêve (le curé de Gestel dépendait du recteur de Lesbin-Pont-Scorff).

Elle fut élevée au rang de commune à la Révolution (1790). Sans doute eût-il été plus logique de la rattacher à Quéven, comme par le passé. Ou de la laisser attachée à Lesbin/Pont-Scorff, comme à la fin de l'Ancien Régime. Mais les autorités révolutionnaires qui décidèrent du découpage du territoire en communes devaient avoir de bonnes raisons, politiques sans doute, d'ériger Gestel au rang de commune de plein effet. Pour sa part, l'Eglise maintint le *statu quo ante* pendant encore une trentaine d'années, car c'est seulement en 1820 que Gestel fut détachée de la paroisse de Lesbin-Pont-Scorff et érigée elle-même en paroisse indépendante.

Gestel est donc depuis près de deux siècles une commune et une paroisse indépendantes. Elle est rattachée au canton de Pont-Scorff sur le plan administratif, et partage son curé avec Quéven.

Par suite de sa superficie réduite, la trêve de Gestel comptait, sous l'Ancien Régime, peu de seigneuries. Les trois principales étaient :

- la seigneurie de Penfrat, juste au sud du bourg, sur la route de Moustoir-Flamm,
- celle du Lain (on trouve aussi le Lin chez Rosenzweig), à l'est du bourg,
- celle du Vergier enfin, à 1 km environ au nord du bourg, sur les bords du Scave, affluent du Scorff qui fait limite entre Gestel, Pont-Scorff et Quéven.

La seigneurie du Vergier (on dit aussi : Le Verger)

Bien qu'aujourd'hui divisé entre plusieurs propriétaires, le site du Vergier doit être considéré historiquement comme un ensemble constituant un domaine unique.

Située au nord de la commune, en limite de Pont-Scorff, dont elle est séparée par le Scave et l'étang qui porte son nom, la seigneurie du Vergier est citée à Gestel dès 1281. Elle comportait alors un manoir (toujours existant), avec ses dépendances, ses jardins en terrasse et un moulin à farine. C'est juste après celui-ci que commençait l'étang du Vergier, qui allait jusqu'au Moulin-Neuf (toujours existant). La route Pont-Scorff-Gestel traversait l'étang en son milieu, à 500 mètres environ, au sud du moulin du Vergier, sur un pont dénommé Pont-Cornet ; de là, le chemin remontait directement sur le village et la chapelle de Kergornet. C'est cette disposition qui figure au Cadastre Napoléon de Gestel. La partie nord de l'étang a été asséchée au XIX^{ème} siècle, et l'actuelle route Pont-Scorff-Gestel construite à cette époque.



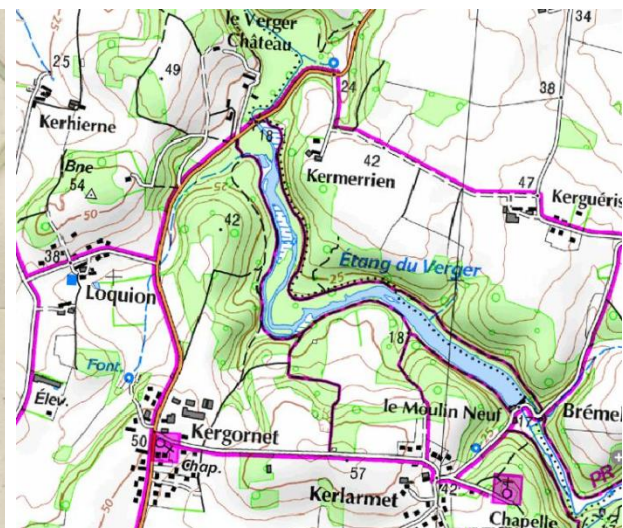
Gestel - Arrivée à l'étang du Verger, au fond le château du Verger

Carte postale DR



Le Verger en 1814 - Extrait du cadastre napoléonien - 3 P 93/2 - Gestel - Section A de Kergornet - Archives Départementales du Morbihan

<http://www.morbihan.fr/archives>



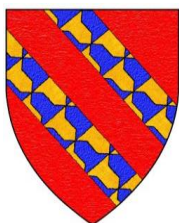
Le Verger
Carte Géobretagne 2014

Le domaine du Vergier a été l'objet de plusieurs modifications importantes et est passé, depuis ses premiers propriétaires – la famille du Vergier, qui lui donna son nom – entre les mains de nombreuses autres familles, nobles d'abord, puis roturières, qui se succédèrent dans l'ordre suivant :

Propriétaires successifs de la seigneurie du Vergier de 1281 à nos jours

- 1 – la famille du VERGIER, mentionnée en 1281 ;
- 2 – la famille du LESLÉ, à partir de 1536 ;
- 3 – la famille Le PRESTRE de LÉZONNET, Seigneurs de Châteaugiron, de la fin du XVI^{ème} siècle (?) à la Révolution (1794) ;
- 4 – la famille de KEROUALLAN, de la Révolution (1794 ?) à 1853 (?) ;
- 5 – la famille MATHEU, de Lorient, de 1853-54 à 1870 ;
- 6 – le capitaine de vaisseau Louis de LANGLE de CARY, de janvier 1870 à sa mort (février 1871), puis, à cette date, son épouse, Elisabeth PESCHAUT et ses trois enfants
- 7 – à la mort de Mme de LANGLE mère (1898), le fils aîné des précédents, Albert de LANGLE de CARY, maire de Gestel, et son épouse Ernestine du PLESSIS de GRÉNÉDAN ;
- 8 – en septembre 1929, à la mort de Mme Albert de LANGLE, Aldéric et Pierre de LANGLE de CARY, les deux fils vivants du général de LANGLE (et donc ses neveux) ;
- 9 – en juillet 1942, Mme NETZER, épouse séparée de biens d'un entrepreneur de travaux publics et privés de Lanester ;
- 10 – en août 1946, le colonel MULLER, maire de Gestel, et son épouse née SORET ;
- 11 – à la mort de Mme MULLER, son fils Gildas, maire de Gestel, reçoit le « château » et l'étang du Vergier, son frère le manoir et le moulin ;
- 12 – en 1991, M. & Mme DAGORNE, actuel maire de Gestel achètent le manoir d'en-bas et le moulin ;
- 13 – M. Gildas MULLER vend l'étang à un Anglais ; à la mort de ce dernier, l'étang est acheté par la Communauté de communes du Pays de Lorient.
- 14 – vers 2005, M.NASS et Mme LE MEUR achètent le « château » d'en-haut, qu'ils restaurent entièrement et où ils résident à ce jour.

La famille du Vergier (ou Verger)



Le nom Vergier ¹ est présent dans de très nombreuses régions françaises. On en trouve en effet beaucoup dans l'Allier, dans la Vienne, dans les Deux-Sèvres, et dans bien d'autres départements. Egalement importante et très ancienne famille noble bretonne, les Vergier se trouvent donc à Gestel en 1281. Ils y seront encore en 1464. Ce sont eux qui ont laissé leur nom à ce domaine gestelois.

On trouve en effet au Vergier/Gestel :

- en 1281 : Henry du Vergier
- en 1396 : Pierre du Vergier, qui rend hommage au duc de Rohan à Hennebont

¹ Le « vergier » était un fonctionnaire féodal, le porteur de verges, une sorte d'huissier de justice, probablement ici au service de la famille des Rohan-Guéméné.

- en 1440 et 1448 : Sylvestre du Vergier (Enquête des exempts de fouage)
- en 1464 (Montre de Lesbin) : les héritiers de Sylvestre du Vergier sont « *défaillants* » à la montre de Gestel. Ont-ils déjà quitté les lieux ?

On trouve aussi des Vergier : - à Caudan jusqu'en 1536 (Henry)
- à Saint-Gilles Hennebont jusqu'en 1448 (Guillaume, lieutenant de la justice noble).
- à Inguiniel en 1536 (Henry)

Un Guillaume du Vergier est noté défaillant aux montres de Quéven de 1477 et 1481. On trouve ensuite les Vergier à Guidel, au château de Kerhorlay, mais plus à Gestel.

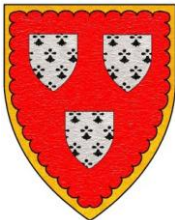
La famille du Leslé (ou Leslay)



Jehan du Leslé, le principal seigneur de Pont-Scorff et le propriétaire du domaine et du château qui portent son nom, figure aux montres de Pont-Scorff en 1464, 1477 et 1481 (Gestel est alors une trêve de la paroisse de Lesbin/Pont-Scorff). C'est sans doute lui qui succède aux héritiers de Sylvestre du Vergier, déclarés défaillants à la montre de 1464. Les Vergier ont-ils à cette époque quitté leur domaine de Gestel ? Et Jean du Leslé est-il entré en possession du domaine du Vergier/Gestel en épousant une héritière du Vergier ? Je ne saurais l'affirmer.

En 1536 (Réformation de Lesbin), la propriété du Vergier est à Louis du Leslé, également seigneur du Leslé à Pont-Scorff. Est-il le fils et l'héritier des précédents ? Depuis quand ? Comment ? On l'ignore.

La famille Le Prestre de Lézonnet, S^{rs} de Châteaugiron



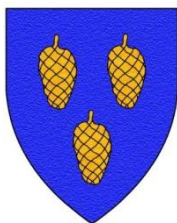
Le Vergier passe ensuite (quand ? comment ?) à la famille Le Prestre de Lézonnet, seigneurs de Châteaugiron, qui la détient jusqu'à la Révolution (1794).

On trouve comme fondateur de la famille Le Prestre, un Perrot Le Prestre, bourgeois de Rennes, membre, en 1379, de l'Association pour l'Indépendance de la Bretagne. Son fils, Jean I^{er} Le Prestre, devint seigneur de la Lohière par mariage avec l'héritière de cette seigneurie, Ysabeau Gicquel, en 1401. La Lohière restera dans la famille Le Prestre jusqu'à sa vente aux d'Avaugour en 1669.

Par contre, l'un des arrière-petit-fils de Jean I^{er}, frère de Jean IV seigneur de La Lohière, également prénommé Jean, épousa en 1514 Jeanne de Coëtlogon, dame de Lézonnet (en Loyat – 56). Le père de Jeanne, Guillaume de Coëtlogon de Lézonnet, issu d'une très vieille famille noble de robe bretonne (avérée en 1248), était sénéchal du Porhoët en 1464. Devenu l'écuyer Jean Le Prestre de Lézonnet, il fut l'auteur de la branche Le Prestre de Lézonnet. Il adopta les armes de sa belle-famille, Coëtlogon, que nous retrouverons plus tard au Vergier.

On ignore comment Le Vergier entra dans l'apanage des Le Prestre de Lézonnet, et comment il en sortit. Fut-il considéré comme « *bien national* » et vendu à ce titre ? Est-ce alors par rachat que la famille de Kerouallan – ou quelqu'un d'autre ? - en fit l'acquisition ?

La famille de Kerouallan



La famille de Kerouallan – du moins la branche qui nous intéresse ici – était originaire de Lignol (domaine et manoir de Kerouallan). Mais elle était aussi possessionnée à Arzano (Talascorn) et à Gestel (Le Vergier ? Penfrat ?). En 1834, le comte Victor de Kerouallan (1802-1876) achète le domaine de Kerlarec (Arzano), proche de celui du grand-père de sa femme, le sénéchal Joly de Rosgrand (Rédéné). A l'instar de ce dernier, il croit en une agriculture moderne et rentable ; il aménage le domaine de Kerlarec (200 ha) en conséquence. Est-ce pour financer ces investissements lourds qu'il vend Le Vergier à Sébastien Matheu vers 1853-54 ? C'est une hypothèse qui reste à vérifier. Mais il reste toujours le « mystère » de l'entrée du domaine du Vergier dans la famille de Kerouallan (Quand ? et comment ?)

Je n'ai, à ce jour, trouvé aucune information réelle sur les liens éventuels entre la famille de Kerouallan et le Vergier ; malgré l'assistance de Loïc Le Dréan. Je crois savoir – par une descendante des Kerouallan - que cette famille aurait eu d'autres biens immobiliers sur la paroisse de Gestel (Penfrat ?) ; mais ceci reste à prouver, car il s'agit uniquement de « on-dit » familiaux sans preuve écrite.

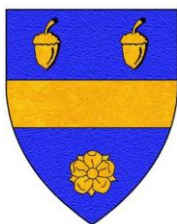
On retrouvera à Penfrat, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, un de Langle de Cary, cousin du futur propriétaire du Vergier.

La famille Matheu

En 1853-1854, M. Sébastien-François Matheu, négociant à Lorient, entre en possession du Vergier. Comment ? Mes recherches sur ce point, et sur la famille Matheu, sont toujours en cours.

A la mort de Sébastien Matheu, en 1867, son épouse et ses enfants héritent du domaine. Peu intéressés, semble-t-il par cette propriété, ils s'en sépareront rapidement en la vendant au capitaine de vaisseau Louis de Langle de Cary (Je possède la copie de l'acte de vente des Matheu aux de Langle²).

La famille de Langle de Cary



C'est en effet le père du général Fernand de Langle de Cary, le capitaine de vaisseau Louis-Vincent-Marie de Langle de Cary, qui achète le domaine du Vergier (dans sa totalité) en janvier 1870 à la famille Matheu (Mme V^{ve} Matheu et ses héritiers), pour la somme de 68200 francs. Son projet est d'y construire, à une centaine de mètres au nord-ouest du vieux manoir, sur la hauteur dominant ce dernier, un « château » où le commandant de Langle et son épouse souhaitent s'établir pour y vivre après sa retraite. Les de Langle habitaient à ce moment un appartement place Saint-Louis à Lorient. Le capitaine de vaisseau prit sa retraite en 1870 – sans attendre de très hypothétiques étoiles d'amiral - et il eut désormais tout le temps de se consacrer à son projet immobilier. Pourquoi choisir Gestel ? Par opportunité sans doute. Peut-être aussi parce qu'un autre membre de la famille de Langle (un cousin de Louis ?), possédait le domaine de Penfrat, au sud du bourg ?

Pour réaliser son projet, Louis de Langle chercha un architecte renommé. Son cousin, le sénateur Vincent Audren de Kerdrel (fils d'un ancien maire de Lorient) était en relation avec le célèbre architecte quimpérois Joseph Bigot ; ils étaient tous deux membres de l'Association Bretonne. Bigot était un professionnel très important, puisqu'il était à la fois

² Archives du Département du Morbihan – Cote Q 15480.

architecte départemental et architecte diocésain pour le Finistère. Son œuvre la plus connue reste sans doute la construction (1854-1858) des deux flèches de la cathédrale de Quimper, qui n'en avait toujours pas jusque-là ! On lui doit aussi, entre 1864 et 1868, la reconstruction de l'Abbaye Sainte-Croix de Quimperlé après son effondrement partiel (et mortel) de 1862.

Mais Joseph Bigot était un homme très occupé. En 1870, quand Louis de Langle le sollicita, il était en train de terminer l'église néogothique de Plougastel-Daoulas, et de construire le Musée des Beaux-Arts de Quimper qui sera inauguré en 1872. Sans compter les nombreuses chapelles, églises, presbytères, du Finistère qu'il fallait restaurer ou reconstruire. Pourtant, compte-tenu de la chaleureuse recommandation du sénateur Audren de Kerdrel, Bigot accepta le chantier du Vergier. L'entreprise de maçonnerie chargée des travaux de construction fut celle de M. Dubreuil, de Quimperlé. Le marin retraité avait des idées bien arrêtées, dessinait ses propres plans, choisissait les matériaux et, habitué par ses quarante années de Marine à être obéi au doigt et à l'œil, il menait la vie dure à son architecte et à son entrepreneur, qu'il rencontrait souvent sur le site pour des réunions de chantier, auxquelles tous les trois venaient par le train respectivement de Lorient, de Quimper et de Quimperlé jusqu'à la gare de Gestel.



Les blasons - Façade sud du château

On remarque, de part et d'autre de la porte d'entrée de la façade sud, deux blasons sculptés. Celui de gauche représente les armes des de Langle de Cary (« *d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de 2 glands et en pointe d'une rose, le tout de même* »). Celui de droite représente celles de la famille de Coëtlogon (« *de gueules aux 3 écussons chargés de 3 mouchetures d'hermine de sable* »). Pourquoi ces dernières ? Parce que Mme de Langle, née Elizabeth Péchaud de Lisle, n'était pas noble (la mention « de Lisle » avait été indûment rajoutée à son patronyme Péchaud, par son père, négociant de Libourne, qui souhaitait ainsi se distinguer de ses frères ³) et sa famille ne possédait pas d'armes. Le capitaine de vaisseau eut donc l'idée d'ajouter à ses propres armes celles d'une famille noble très connue en Bretagne, les Le Prestre de Lézonnet, anciens propriétaires du Vergier, comme on l'a vu précédemment..

Malheureusement pour lui, le capitaine de vaisseau ne vit jamais son « château » terminé. Il mourut en effet de maladie, en février 1871, au Louvre à Paris, où il était allé chercher son fils Fernand, grièvement blessé en janvier à la bataille de Buzenval. Ce dernier passa ensuite de nombreux mois chez sa mère, avec sa sœur, d'abord à l'appartement de Lorient, puis au Vergier après la fin des travaux en 1872. Car, après le décès de Louis, ce fut

³ La pratique était courante à l'époque, en particulier chez les négociants enrichis par leur collaboration avec la Compagnie des Indes. Exemple célèbre : Joly (Port-Louis), qui rajouta à son nom celui de la propriété qu'il venait d'acquérir à Rédéné, devenant ainsi Joly de Rosgrand. Mais lui alla même jusqu'à se dessiner un blason.

son fils Fernand d'abord, puis sa femme, qui se firent un devoir de reprendre le suivi des travaux jusqu'à leur réception.

Après une très longue convalescence, Fernand put reprendre sa carrière militaire. Son frère aîné Albert, lui-aussi officier, démissionna alors de l'armée et vint s'installer à son tour au Vergier avec sa mère et sa sœur. Albert épousa Ernestine du Plessis de Grénédan ⁴ ; ils vécurent au Vergier, ils n'eurent qu'un seul enfant, Nicolas, qui mourut jeune, en 1901. Albert devint maire de Gestel. M^{me} de Langle mère vécut au Vergier avec son fils aîné Albert et sa belle-fille jusqu'à sa mort, en 1898. En 1882, elle avait fait acte de donation-partage de ses biens au profit de ses trois enfants ⁵, Louise, épouse Le Mintier de Saint-André, Albert et Fernand de Langle de Cary (Je dispose de la copie de l'acte de donation-partage).

Les biens furent divisés en trois lots. Le lot N°2 fut attribué à Albert ; il contenait, entre autres : « 7° *Le château et la terre du Vergier*

8° *Le mobilier du Vergier* ».

Mme Elizabeth de Langle fut enterrée au cimetière de Gestel avec son époux. Une stèle posée sur leur tombe rappelle le souvenir de leur second fils, Aldéric, tué en 1870 au combat de Froeshwiller/Reichoffen.

Après la mort d'Albert ⁶ (janvier 1927, un mois avant son frère Fernand), son épouse Ernestine, désormais sans enfant, vendit le Vergier à ses deux neveux, les fils du général, Pierre et Aldéric, tout en en conservant l'usufruit jusqu'à sa mort, qui se produisit en septembre 1929. A ce moment, les deux frères de Langle rentrèrent en pleine possession du Vergier. Albert de Langle et son épouse Ernestine reposent ensemble dans une tombe du cimetière de Gestel, voisine de celle des parents de Langle.

J'ignore ce que les deux frères de Langle firent du Vergier entre 1929 et 1942. A cette date, ils vendirent le domaine à M^{me} Netzer, épouse séparée de biens d'un entrepreneur de travaux publics et privés de Lanester. Le domaine était resté dans la famille de Langle de Cary pendant plus de soixante-dix ans. Coïncidence ? Le nom de Netzer est un nom d'origine allemande, qui signifie « pêcheur au filet ». On les rencontre surtout en Lorraine, très peu ailleurs. J'ignore ce que sont devenus les Netzer du Vergier ; on n'en trouve aujourd'hui aucune trace en Bretagne.

Les derniers propriétaires du Vergier depuis 1942

Apparemment, Mme Netzer n'occupa pas (ou peu) le Vergier, puisque l'armée allemande s'y installa, au moins jusqu'en 1944 et la création de la poche de Lorient. D'après les propriétaires actuels du « château », on trouvait encore des traces de la présence des troupes allemandes à l'intérieur du manoir, avant les travaux de rénovation qu'ils entreprirent il y a une dizaine d'années.

D'août 1944 à mai 1945, le Vergier se trouvait dans la zone occupée par les Allemands, entre les lignes allemandes et franco-américaines, la rivière Scave, qui actionne le moulin et alimente l'étang, servant de frontière entre les belligérants..

⁴ La famille du Plessis de Grénédan est qualifiée d'ancienne extraction, remontant sa filiation noble à 1420. Elle est originaire de Mauron, en Bretagne ; c'est là qu'est le lieu-dit *le Plessis*, ou *le Plessis-Mauron*, dont elle porte le nom. Sa filiation remonte à Jean du Plessis, sergent féodé de Gaël, époux en 1335 de Raoulette de Montfort. Son frère Denis du Plessis est décapité en 1343 à Paris sur ordre du roi de France Philippe VI de Valois. Son autre frère Geoffroi du Plessis est abbé de Paimpont en 1342.

⁵ Archives du Département du Morbihan – Minute de la donation-partage de Langle de Cary du 2 mai 1882 - Cote 6 E 5656.

⁶ Albert de Langle et son épouse sont enterrés au cimetière de Gestel, dans une tombe voisine de celle de Louis et Elizabeth de Langle, leurs parents.

Un an après la Libération, le 24 août 1946, le colonel Muller, le premier libérateur entré dans Lorient à la tête de son bataillon de F.F.I., devenu maire de Gestel, et son épouse née Soret (Penmané/Pont-Scorff), acquirent le Vergier et s'y installèrent. Ils y entretenaient entre autres une importante meute de chiens de chasse (le colonel, comme son beau-père, était lieutenant de l'ouvroier). Au décès du colonel, le partage de la propriété fut fait entre ses enfants. M^{me} Muller mère demeura au château pratiquement jusqu'à sa mort.

C'est son fils aîné, Gildas, qui hérita alors du château et de l'étang ; son frère obtint pour sa part le vieux manoir et le moulin.

A la mort de ce dernier (1991), ce sont M. et M^{me} Dagorne ⁷ qui achetèrent le manoir, où ils s'installèrent, ainsi que le moulin et les terres correspondantes.

Vers 2008 (?), M. G.Muller vendit l'étang du Vergier à un entrepreneur anglais ; après la mort de ce dernier, l'étang fut acheté par la Communauté de Communes du Pays de Lorient – qui en est toujours propriétaire - et le château par M. Nass, industriel ⁸, et M^{me} Le Meur, qui s'y installèrent. Ils l'ont entièrement restauré et réaménagé depuis cette date.

Pour sa part, M. Le Roux possède une maison enclavée dans la propriété du château.

Cette situation est toujours en vigueur en novembre 2013. Le domaine du Vergier, limité au nord-est par la rivière Scave, affluent du Scorff et limite entre les communes de Pont-Scorff et de Gestel depuis leur séparation à la Révolution, comporte donc aujourd'hui quatre parties indépendantes l'une de l'autre :

- l'étang du Vergier, dont la superficie a été réduite de moitié depuis le cadastre de 1810. Il se termine, dans sa partie basse, par un moulin, dit Moulin-Neuf (sans doute par opposition au Moulin du Vergier aujourd'hui quasiment ruiné) ; ce moulin est aujourd'hui arrêté, mais existe toujours ;

- le vieux manoir et ses dépendances (dont l'ancien moulin), situé en bordure du Scave (propriété de M. et M^{me} Dagorne) ;

- le « château », ses dépendances et ses terres, situés sur le plateau qui domine le vieux manoir (propriété de M. Nass et M^{me} Le Meur) ;

- la maison de M. Le Roux.

Grâce à l'obligeance de leurs propriétaires respectifs, nous avons pu visiter ce 24 novembre 2013 (de l'extérieur) :

- d'abord le vieux manoir et le moulin du Vergier, sous la conduite de leurs propriétaires, M. et M^{me} Dagorne,

- puis le nouveau manoir, aussi appelé « le château », sous la conduite de sa propriétaire M^{me} Le Meur, que nous remercions tous les trois pour leur disponibilité et leur courtoisie.

Avant cette visite du Vergier, nous avons vu le domaine et les ruines du château du Lain, à Gestel, sous la conduite de M. G.Cabrol, alors maire de cette commune.

Après un excellent déjeuner chez Nath', à Kerchopine (Cléguer), nous avons visité :

- la chapelle Saint-Aubin, à Lesbin-Pont-Scorff, ancienne église paroissiale, en présence de l'abbé R. Ruyet, curé de Pont-Scorff ;

- le monument aux morts de Pont-Scorff et la tombe du général de Langle de Cary, dans le cimetière paroissial qui entoure toujours la chapelle Saint-Aubin ;

- la chapelle – en voie de restauration ⁹ de Rosgrand/Rédéné.

⁷ C'est M .Dagorne lui-même qui nous a fait visiter sa propriété lors de notre visite du 24 novembre 2013. Depuis cette date, il a été élu maire de Gestel (mars 2014).

⁸ M. Nass est le propriétaire de la société Nass and Wind, à Keroman, spécialisée dans l'éolienne off-shore.

⁹ La chapelle de Rosgrand, propriété de la ville de Rédéné, est en cours de restauration grâce aux efforts de cette dernière, aidée par une Association des Amis de la Chapelle de Rosgrand créée fin 2012. Mme E.Norvez, alors adjointe à la Culture de Rédéné, et le général ER Alain Daniel, président de l'Association, ont participé à notre journée et nous ont fait visiter la chapelle, avec le concours de Loïc Le Dréan. Nous les en remercions vivement.



- 1 - Château du Lain (Gestel)
 - 2 - Château du Vergier (Gestel)
 - 3 - Manoir du Vergier (Gestel)
 - 4 - Chapelle de Rosgrand (Rédéné)
 - 5 - Monument aux morts - Chapelle de Lesbin (Pont-Scorff)
- Photos SAHPL*



Les blasons illustrant cet article ont été dessinés par Loïc Le Dréan